



Flash InFO

Encore une agression sur personnel :

Pas de frites, mais une droite !!!

Ce vendredi 5 juin 2026, lors de la distribution du repas au bâtiment **D3 vers 13h20**, l'une de nos collègues a été victime d'une agression physique de la part d'une personne détenue.

Mécontente de la portion de frite qui lui a été servie, le détenu a d'abord jeté son plateau au sol avant de tenter de sortir de sa cellule.

Face au refus légitime de notre collègue, il lui a alors délibérément porté un coup de poing au niveau du menton.

L'alarme a immédiatement été déclenchée et l'intervention rapide des personnels a permis de maîtriser la situation.

Mais derrière ce compte-rendu d'incident se cache une réalité que nous connaissons trop bien :

Des agents qui, chaque jour, exercent leur mission dans un climat de tension permanent, avec le risque constant de subir insultes, menaces ou violences.

Force Ouvrière Justice apporte tout son soutien à notre collègue agressé.

Aucun agent ne devrait avoir à craindre pour son intégrité physique simplement parce qu'il accomplit son travail.

Cette nouvelle agression rappelle une fois encore que les personnels pénitentiaires sont en première ligne, souvent au prix de leur propre sécurité.

La banalisation de ces actes est inacceptable.

Force Ouvrière Justice demande que toutes les suites disciplinaires et pénales soient engagées à l'encontre de l'auteur des faits et que notre collègue bénéficie de l'accompagnement nécessaire.

Nous saluons également le professionnalisme et la réactivité des agents intervenus lors de cet incident.

Les personnels pénitentiaires méritent le respect. Ils méritent surtout de pouvoir travailler en sécurité.

Force Ouvrière Justice ne laissera jamais passer ces violences sous silence.

"Quand un agent est agressé,
C'est toute l'institution qui est attaquée."

Le bureau local **Force Ouvrière Justice** soutient le collègue et l'incite à déposer plainte pour ne pas banaliser de tels agissements.

Le bureau local **Force Ouvrière Justice** restera attentif aux sanctions prononcées à l'encontre des agresseurs des personnels, dans l'exercice de leurs missions régaliennes.

Adresse du Bureau local : Base vie avenue des
Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [FO Justice Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 05 juin 2026

